



Association des Aidants Familiaux du Finistère

Également désignée sous le sigle **AAFF**

Siège :

4 rue de kerguern
29340 Riec-sur-Bélon

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ASSOCIATION

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association Association des Aidants Familiaux du Finistère en date du 02/12/2022.

Les membres de l'Association se sont réunis en assemblée au siège de l'Association par visioconférence. L'assemblée générale est présidée par Laurent Manchon, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association. La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'Association.

Membres présents

Sont présents ou représentés les membres de l'Association suivants, qui déclarent avoir signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

Dominique Brion
Christine Manchon
Loris Manchon
Claude Della Schiappa
Madeleine Kergoat
Marinette Goalabré
Sandra Marchon

Excusés
Anne CADOU
Tous les autres adhérents aidants familiaux

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Documents soumis aux membres

Les documents et rapports suivants ont été soumis aux membres de l'Association en vue de la présente assemblée :

Rapport moral du Président
Rapport financier
Renouvellement des membres du Bureau

Après avoir rappelé le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation de cette réunion, les débats porteront sur l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Élection du Président de l'Association
- Élection de la Vice-présidente de l'Association
- Élection de la Trésorière de l'Association
- Présentation du budget de l'Association
- Présentation du rapport d'activité
- Présentation des projets de l'Association
- Affectation du résultat

Résolution 1 - Election du Président de l'Association

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du Président de l'Association, il est proposé de nommer, après vote, le Président suivant :

Laurent Manchon

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Résolution 2 - Election de la Vice-présidente de l'Association

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection de la Vice-présidente de l'Association, il est décidé de nommer la Vice-présidente de l'Association.

Les personnes suivantes se présentent en tant que Vice-présidente de l'Association :

Dominique Brion

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Résolution 3 - Election de la Trésorière de l'Association

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection de la Trésorière de l'Association, il est décidé de procéder au vote. Les personnes suivantes se présentent au poste de Trésorière de l'Association :

Christine Manchon

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Résolution 4 - Présentation du budget de l'Association

Le Trésorier de l'Association présente le budget de l'Association pour l'exercice social à venir :

Tel que nous le communiquons à chaque fois sur nos réseaux en toute transparence, nos activités de soutien aux aidants sont intégralement financées par la Conférence des financeurs du Finistère.

L'association perçoit dans ce cadre 25 000 euros par an, pour le fonctionnement des deux antennes, le versement se fait par moitié chaque année après remise du bilan d'activité de l'année antérieure, autant dire qu'il faut avoir une gestion de trésorerie rigoureuse.

La commune de Riec-sur-Bélon nous alloue également une subvention annuelle de 500 euros.

Les adhésions avec 77 adhérents, permettent d'apporter 1540 euros en 2022.

Pour le reste des financements, nous répondons à des appels à projets, dont les financements accordés servent à couvrir des actions spécifiques :

- Pour le village des aidants : Fondation d'Entreprise de la Française des Jeux : 3000 euros, Fondation du Crédit Agricole du Finistère : 2000 euros, Trophées de la Vie Locale : 1100 euros

- Sensibilisation au handicap dès le plus jeune âge sur l'antenne de Riec-sur-Bélon : CPAM du Finistère : 2500 euros, Fonds de dotation Handicap et Société : 1200 euros.

- Les sessions de sensibilisation auprès des élèves aides-soignants rapportent à l'association en 2022 : 300 euros

Les dépenses concernent le règlement de tous les intervenants la communication de l'association, les adhésions associatives, l'assurance ainsi que les frais de bureautique et le remboursement des frais kilométriques des membres du bureau.

Résolution 5 - Présentation du rapport d'activité

Le Président décide de présenter le rapport des activités de l'Association, qui ont eu lieu pendant l'exercice social clôturé. Les points marquants sont les suivants :

La fréquentation des activités s'est intensifiée en 2022 puisque l'on constate cette progression depuis 2019 année de la création de l'association :

- 2019 256 participants
- 2020 782 participants
- 2021 1785 participants
- 2022 2896 participants

Une progression constante qui démontre l'utilité des activités de répit pour tous les aidants, proposées par l'association.

Le Village des Aidants est à présent ancré, il a permis à 150 aidants et proches de participer à une journée complète de répit, la prochaine édition est actée au samedi 16 septembre 2023, toujours au Domaine de la Porte Neuve à Riec-sur-Bélon.

L'association a, à cet égard remporté les Trophées de la Vie Locale grâce aux votes du public, et s'est retrouvée lauréate au niveau départemental.

L'antenne sud développe depuis juin 2022, des ateliers signés en crèche favorisant le développement de la parole et sensibilisant au handicap dès le plus jeune âge.

Les deux antennes continuent leurs interventions de sensibilisation auprès des futurs professionnels de santé.

L'association a également décidé, après un constat édifiant, pour donner suite au nombre d'appel reçu en 2022 (1200), de mettre en place un accueil téléphonique ainsi qu'un accompagnement social destiné aux adhérents, pris en charge par l'assistante sociale de l'association.

Résolution 6 - Présentation des projets de l'Association

Le Président décide de procéder à la présentation des projets d'activité pour l'exercice social à venir :

Le projet le plus attendu, c'est le Forum des aidants qui aurait lieu certainement le vendredi 14 avril 2023 au Parc des Expositions de Brest, à noter que ce projet est à l'initiative de Dominique Brion notre Vice-présidente.

La seconde édition du Village des Aidants reste un événement ancré dans le temps.

La poursuite du développement des ateliers signés, qui devraient s'étendre aux classes de maternelle de Riec-sur-Bélon puisque le projet est d'ores et déjà financé par nos partenaires CPAM du Finistère et Fonds de dotation Handicap & Société.

Enfin, l'association souhaite intensifier ses sessions de sensibilisation au rôle d'aidant auprès des libéraux, des professionnels de santé, des professionnels du

social et du médico-social, des intervenants à domicile, des associations, des entreprises ainsi que des collectivités.

Résolution 7 - Affectation du résultat

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'Association font apparaître un bénéfice de 27 000€ (vingt-sept mille euros). Il est décidé d'en affecter le montant comme suit :

Dans les activités habituelles de l'association

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, il est décidé de lever la séance.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes, en vue de l'accomplissement des formalités légales.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Riec-sur-Bélon, le 02 décembre 2023